

Défendre la Méditerranée (1912-1931) ou Le Bouclier de Neptune

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Titre(s) : Défendre la Méditerranée (1912-1931) ou Le Bouclier de Neptune : la renaissance de la fortification côtière à l'expérience de la Grande Guerre : le cas méditerranéen / Frédéric Saffroy ; thèse dirigée par Monsieur le professeur Maurice Vaïsse

A pour autre édition sur le même support : Le bouclier de Neptune la politique de défense des bases françaises en Méditerranée, 1912-1931 Frédéric Saffroy Rennes Presses universitaires de Rennes DL 2015 1 vol. (391 p.) Histoire 978-2-7535-4123-8

Est reproduit comme : Défendre la Méditerranée (1912-1931) ou Le Bouclier de Neptune la renaissance de la fortification côtière à l'expérience de la Grande Guerre le cas méditerranéen Frédéric Saffroy Lille Atelier national de reproduction des thèses 2013 3 microfiches Lille-thèses

Auteur(s) : Saffroy, Frédéric (19..-....)

Autre(s) auteur(s) : Vaïsse, Maurice (1942-....) historien
Institut d'études politiques Paris 1945-....

Editeur, producteur : [S.l.] : [s.n.], 2011

Description matérielle : 2 tomes en 1 vol. (843 p.) : ill., cartes ; 30 cm

Titre traduit ajouté par le catalogueur : Defending the Mediterranean (1912-1931) or The Neptune Shield the revival of coastal fortification in the light of the Great War the Mediterranean case eng

Classification décimale Dewey : 359.709 44

Note sur les bibliographies et les index : Sources et bibliogr. p. 605-643. Index

Note sur le contenu : Tome 2, Annexes

Note de thèses et écrits académiques : Thèse de doctorat Histoire Paris, Institut d'études politiques 2011

Résumé ou extrait : En 1912, après plus d'un siècle de différends et alors que dans le prolongement de l'Entente cordiale la France concentre sa flotte en Méditerranée, les ministères de la Marine et de la Guerre ne parviennent pas à s'entendre pour assurer la défense des côtes. La Grande Guerre, avec ses besoins en artillerie lourde récupérée sur les côtes et la menace sous-marine qui risque d'asphyxier l'Entente, conduit le Parlement à forcer les deux ministères à s'entendre : en 1917, la défense des côtes de la métropole et de l'Afrique du Nord est alors confiée à la Marine. Après le traité de Washington

(1922) et avec pour priorité la sécurité du bassin méditerranéen menacé par l'Italie présente en Libye et active en Tunisie, la Marine conçoit un programme de défense du littoral par l'artillerie. Ce programme, tirant notamment les leçons des opérations des Dardanelles (1915), constitue l'un des quatre volets du Statut naval de 1923, présenté à la Chambre par le ministre Flaminius Raiberti. Entraîné par des parlementaires actifs, tels Georges Boussenot, Louis Chappedelaine, Emile Goude ou Gustave de Kerguézec, le Parlement soutient l'œuvre de la Marine en lui accordant les crédits requis et en la poussant à rationaliser la reconstruction de la défense de ses bases navales. Au début des années 1930, le programme de défense des côtes méditerranéennes est consolidé et son exécution bien entamée. Face à une Italie rivale, voire hostile, la priorité est donnée à la défense des bases de Toulon et Bizerte, armées des ouvrages d'artillerie les plus importants. Ironie de l'Histoire, ce sont ces ouvrages contre lesquels auront à lutter les Alliés lors des débarquements de 1942 et 1944.

In 1912, after over a century of disputes and while, following the Entente cordiale, the Royale concentrates its fleet in the Mediterranean, the French Admiralty and the Ministry of War did not manage to coordinate themselves to ensure coastal defences. The Great War, with the need of heavy artillery - taken over by the Army from coastal fortifications - and the danger of submarine war, lead the Parliament to force the two Ministries to agree with each other: in 1917, the French Navy is put in charge of France and French North-Africa coastal defences. After the Washington treaty (1922), and confronted to a threatening Italy in Libya and in French Tunisia, and with the security of Western Mediterranean as a priority, the French Navy designed a new program of coastal artillery. This program, based on conclusions drawn from the Gallipoli campaign, was one of the four parts of the 1923 Statut naval, presented to the Parliament by the ministre de la Marine Flaminius Raiberti. Supported by active Members of Parliament like Georges Boussenot, Louis Chappedelaine, Emile Goude or Gustave de Kerguézec, the Navy program gained support from the Parliament who provided the requested budgets, and encouraged the rational reorganisation of Navy bases defences. On the eve of the 30's, the Mediterranean coastal defences program was secured and its implementation well commenced. Confronted to a rival if not hostile Italy, priority is given to the defences of Toulon and Bizerte naval bases, equipped with the most powerful artillery. The irony of fate was that it is against those coastal batteries that the Allied forces, including the French, had to fight during the 1942 and 1944 landings.

Sujet - Collectivité : France Marine. -- 1900-1945

Sujet - Nom commun : Défense des côtes (science militaire) -- France -- 1900-1945

Défense des côtes (science militaire) -- Méditerranée, Côte de la (France) -- 1900-1945

Bases navales -- Méditerranée, Côte de la (France) -- 1900-1945

Guerre mondiale (1914-1918) -- Campagnes et batailles -- Méditerranée (mer)

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Thèses et écrits académiques